

## Mesures sanitaires relatives aux travailleurs

---

**24 janvier 2022**

Application du pass vaccinal aux personnels intervenant dans les lieux concernés à titre professionnel

Consultez la liste complète des lieux sur la page "[Pass vaccinal et contrat de travail](#)" sur le site du code du travail numérique ([code.travail.gouv.fr](http://code.travail.gouv.fr))

**Pass vaccinal**

**31 juillet 2022**

Date de fin du dispositif prévue par la loi

L'obligation vaccinale reste en vigueur pour les personnels des établissements de soins, médicaux sociaux et sociaux